

RÉNOVER, ADAPTER MON LOGEMENT !

PROPRIÉTAIRE

+ DE 60 ANS

ET/ OU EN SITUATION DE HANDICAP

**POUR MON
MAINTIEN
À DOMICILE**

**DES
AIDES
EXISTENT !**

Travaux de Rénovation énergétique, travaux pour le Maintien à domicile, la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq, a mis en place une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sur l'ensemble de son territoire.

Si vous remplissez les critères suivants vous êtes peut être éligibles à l'OPAH.

(sous conditions de ressources selon les barèmes de l'Anah)

ADAPTATION :

- Vous êtes propriétaire occupant
- Vous avez + de 60 ans
- Vous avez - de 60 ans et êtes en situation de Handicap (reconnu auprès de la MDPH)
- Votre logement à plus de 2 ans
- Vous envisagez des travaux afin de favoriser votre maintien à domicile, d'adapter votre logement.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :

- Vous êtes propriétaire occupant
- Votre logement à plus de 15 ans
- Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique, changer votre système de chauffage, refaire votre isolation...



RENSEIGNEMENTS

Maison des services
03 21 00 83 83

ou consultez
le site Internet

www.ccra.fr